

Emis en roulette de 500 timbres avec une numérotation en rouge tous les 5 timbres.

A la fin de l'année 2001, La poste, afin de simplifier la comptabilité des guichetiers a décidé de numéroter en noir tous les timbres de roulettes de ce type.

Les timbres ainsi numérotés sont apparus en janvier 2002.

Cette numérotation « tous les timbres », s'est trouvée positionnées soit à droite, soit à gauche du dos des timbres. Mais la Poste a utilisé indifféremment deux types de matériels pour effectuer la numérotation des timbres. C'est ainsi que l'on trouve des "Gros chiffres" et des "Petits chiffres".

On distingue les "gros chiffres" des "petits chiffres" par le nombre de points qui composent le chiffre.

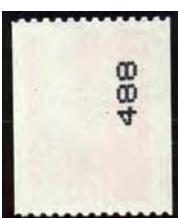
Périgueux interrogé sur ce sujet a répondu qu'ils ne donnaient aucun renseignement quand à la distinction de ces positionnements et de la taille des chiffres, cela faisant partie des secrets de leurs processus!

Pour pouvoir faire facilement des comparaisons entre les "gros chiffres" et les "petits chiffres", il faut avoir la possibilité d'avoir tous les chiffres de 0 à 9 et de compter le nombre de points. En aucun cas, il ne faut pas effectuer une mesure métrique car des petits chiffres peuvent avoir une longueur plus grande que les gros chiffres!

En règle générale, les roulettes se collectionnent en bandes de 11 timbres continus, donc si vous avez les 11 timbres vous avez forcément TOUS LES CHIFFRES DE 0 à 9. Après c'est de la patience, avec une bonne loupe, grossissement x4 pour obtenir une bonne visualisation des impressions en noir des chiffres.



Roulette de 500 TP numérotation en noir tous les TP GROS CHIFFRES A GAUCHE



Roulette de 500 TP numérotation tous les TP en noir GROS CHIFFRES A DROITE



Roulette de 500 TP numérotation en noir tous les TP PETITS CHIFFRES A GAUCHE



Roulette de 500 TP numérotation en noir tous les TP PETITS CHIFFRES A DROITE

CHIFFRE	PETITS CHIFFRES	GROS CHIFFRES
1	6 points	8 points
2	10 points	15 points
3	10 points	14 points
4	Non défini	Non défini
5	13 points	17 points
6	13 points	15 points
7	8 points	11 points
8	13 points	17 points
9	13 points	15 points
0	10 points	12 points

• • • • Le Timbre à Validité
Permanente Écopli



Vente anticipée le 9 novembre 2002
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 12 novembre 2002



• • • Le Timbre à Validité Permanente Écopli

Timbre-poste de format vertical 15 x 22

Conçu par Ève Luquet

Gravé par Claude Jumelet

Imprimé en taille-douce

100 timbres par feuille

En avril 1993, La Poste crée le "Nouveau Timbre", premier timbre d'usage courant sans valeur faciale. C'est la "Marianne du Bicentenaire" de Briat émise en 1989 qui l'illustre. Seule la couleur rouge indique qu'il affranchit les lettres dont le poids ne dépasse pas 20 g (tarif du 1^e échelon de poids du courrier urgent), et demeure valable quelle que soit l'évolution du tarif.

82 % des personnes interrogées par sondage sont favorables au "Nouveau Timbre", considéré comme une amélioration de la qualité du service. Ce Timbre à Validité Permanente (TVP) simplifie la vie des utilisateurs qui n'ont plus à compléter leurs affranchissements. Il renforce l'image de La Poste, entreprise publique moderne, innovante, à l'écoute des besoins de ses clients.

Produit de grande consommation, le TVP ne concerne alors que le timbre rouge, de très loin le plus utilisé. Il est vendu sous forme de carnets autocollants et de feuilles.

Ce principe du TVP remplace celui de la valeur faciale alphabétique qui, dès 1986, avait permis à La Poste de proposer des timbres qu'elle mettait en service pour une période limitée. Les lettres A, B, C, D ont successivement fait office de valeurs faciales correspondant aux valeurs d'affranchissement des timbres, au moment de leur émission.

En 1997, la "Marianne du 14 juillet" d'Ève Luquet devient TVP rouge. Celui-ci existe sous trois formes : timbre, carnet, roulette. C'est un "outil" très prisé tant par les particuliers que les entreprises, comme en témoigne sa consommation mensuelle : 13,9 millions de carnets de 10 timbres autocollants, 17 300 roulettes de 500 timbres et enfin, forme plus traditionnelle, 140 000 feuilles de 100 timbres.

La Poste développe aujourd'hui ce même concept par la création du TVP vert Écopli.

L'Écopli est, depuis 1990, l'appellation du Pli Non Urgent (PNU) qui comprend les correspondances pour lesquelles l'expéditeur choisit un acheminement moins rapide que celui des lettres. Cette facilité d'utilisation accrue illustre la volonté de La Poste d'améliorer constamment le service proposé à ses clients.